



Fusion et réorganisation des services : compte rendu du CT du 6 septembre

Les directions des universités Paris 4 et Paris 6 ont réuni leurs deux comités techniques pour présenter la réorganisation* des futurs services de la nouvelle université Paris Sorbonne. Les élus CGT ont contesté l'organisation de cette réunion.

Sur la forme

Les comités techniques sont des instances de concertation chargées d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Le rôle des syndicats est de représenter les salariés en les consultant et en portant leurs revendications.

Les présidences de P6 et P4 ont une nouvelle fois tenté d'empêcher les représentants de jouer leur rôle. Alors que les directions des deux universités travaillent depuis plusieurs mois avec l'aide de dizaines d'agents et de cabinets de conseil privés, elles demandent aux élus de donner leur avis une semaine après avoir reçu les documents. Les syndicats sont un lieu de réflexion et d'organisation collective des salarié-e-s. Ces délais sont insuffisants pour informer et consulter les personnels concernés par cette restructuration.

Sur le fond

Les documents fournis n'étaient pas adaptés aux prérogatives des comités techniques :

- **Rien** sur l'évolution collective du travail alors que certains services vont être éclatés entre l'université et les futures facultés
- **Rien** sur les interactions entre les services
- **Rien** sur les périmètres des services qui évite les concurrences malsaines. Quand les tâches sont mal réparties cela engendre des conflits entre les différents services qui pensent être légitimes pour les accomplir.
- **Rien** sur les mesures et les moyens mis en œuvre pendant la transition
- Création de hiérarchies concurrentes. Par exemple un agent des ressources humaines dans une faculté devra répondre aux demandes du doyen mais la directrice des ressources humaines en détermine la politique. En cas de contradictions, c'est l'agent qui se retrouve entre les deux

Alors que la procédure de mobilité prévoit que certains postes seront soit supprimés, soit substantiellement modifiés aucune indication n'est fournie sur les services concernés.

Les agents de Paris 4 ont constaté qu'un seul responsable sur 11 est originaire de leur établissement.

Nos collègues de la Direction de la Logistique du Campus et de la Direction du Patrimoine Immobilier sont très inquiets, ils ne savent toujours pas à quelle sauce ils vont être restructurés, leur service fusionnant.

Les organigrammes donnent une vision mécaniste et insuffisante du travail. Beaucoup de collègues n'ont pas été consulté et **selon des sources sûres certains directeurs** auraient découvert les organigrammes par l'information données par les élus CGT.

Pour la CGT

N'ayant pas pu consulter dans des conditions normales les personnels nous organisons

une assemblée générale le mardi 19 septembre à 12H30 amphitheâtre 44.

Cette période de restructuration est le meilleur moment pour se syndiquer et se défendre aussi bien individuellement que collectivement.

*: tous les documents fournis aux élus sont accessibles sur le site <http://upmc.fercsup-cgt.net>

Les directions de l'UPMC et de Paris Sorbonne ont fourni la répartition suivante des effectifs entre niveau facultaire et universitaire, après les interventions des élus.

Métiers	Niveau Faculté	Niveau université		Total
		« Au service direct des facultés et des composantes, des agents et usagers »	En appui de ses missions	
Agence comptable	-	-	66,0	66,0
Documentation	-	146,2	40,3	186,5
Communication	7,8	7,0	9,8	24,6
Soutien aux formations	165,4	-	13,0	178,4
Santé étudiants	-	11,5		11,5
Soutien à la recherche	10,8	70,0	16,0	96,8
Formation doctorale	10,0	25,0	5,0	40,0
Juridique	3,0	-	4,8	7,8
Vie institutionnelle	3,0	-	7,0	10,0
Archives	-	-	4,0	4,0
Achats	3,0	10,8	6,0	19,8
Prospective et aide au pilotage	3,0	4,0	15,0	22,0
Ressources humaines	99,3	41,7	25,5	166,5
Budget et finances	40,0	-	7,0	47,0
Systèmes d'information	40,0	55,0	6,0	101,0
Patrimoine et logistique	304,5	-	40,0	344,5
Prévention des risques professionnels	4,0	10,0	2,0	16,0
Plateforme de gestion	-	-	4	4,0
Vie Etudiante	23,4	-		23,4
Relations Internationales	22,5	-		22,5
Culture	6,2	-		6,2
Social (Halte-garderie)	7,2	-		7,2
Directions générales de faculté	26,0	-		26,0
Total (Equivalent Temps Plein)	762,1	381,2	271,4	1 412,7
Total (%)	54%	27%	19%	100,0%

Quand des collègues soutiennent une salariée de la société qui assure l'entretien du campus Jussieu,

Agent d'entretien sur le campus de Jussieu, de nationalité étrangère, depuis juillet 2015 à Jussieu, Kenza voyait sans cesse repousser un CDI, pourtant promis. Le nouveau prestataire, profitant de la mauvaise maîtrise de la langue française par Kenza, fit d'elle une intérimaire, avec aucun droit. Les ascenseurs en panne, elle devait monter son chariot par les escaliers, au détriment de sa santé !

Tous nos collègues des services où elle effectuait ses missions, rejoints par d'autres, se sont mobilisés autour d'une pétition du syndicat, adressée au donneur d'ordre, c'est-à-dire le président de l'université, mettant en évidence sa responsabilité sociale

Le résultat est là : Kenza a signé un CDI. Une nouvelle fois, il est prouvé que l'action collective est efficace.

Pour rendre compte des comités techniques des 6 et 14 septembre, assemblée générale le mardi 19 septembre à 12H30 amphi 44.